Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 19 (1955)
Heft: 73-74

Artikel: Considérations sur la fortune de ça en français
Autor: Henry, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399180

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSIDÉRATIONS SUR LA FORTUNE DE *ÇA* EN FRANÇAIS

Esquisse historique.

Çà adverbe. — En ancien français *ça* était un adverbe de lieu et, subsidiairement, dans certaines expressions, un adverbe de temps. Étymologiquement, il s'agit, comme on sait, de ECCE HAC; cf. *FEW*, IV, 372.

Employé seul, il commence à devenir archaïque vers le XVIe siècle. On le rencontre encore au XVIIe siècle, avec le verbe *venir* :

Le Docteur. — Venez çà, vous, dites-moi un peu quelle est la cause[1]...

Çà dit interjection. — D'après le *FEW* (IV, 372*b*), *ça* « interjection servant à interpeller quelqu'un, à exciter », est en usage depuis Malherbe, *or ça* depuis Scarron.

Mais on peut relever ces emplois interjectifs de *ça* et de *or ça* dès l'ancien français. Le dictionnaire de Tobler-Lommatzsch enregistre plusieurs textes qui permettent de voir comment du sens adverbial « ici », avec idée de mouvement, on a pu glisser à l'idée d'invitation à faire le mouvement, puis à l'invitation seule, à l'excitation pure et simple. Dans ce vers du *Chevalier au Lion*, *ça* signifie « hieher (im Sinne eines Imper.) », *Ça, mes armes et mon cheval*; dans *Et dist : Or ça, trestuit a moi* du *Chevalier à la Charrette*, *ça* a la valeur de « nun her mit, nun los, wohlan ». Nous pouvons voir dans ces deux emplois une étape intermédiaire entre le *ça* purement adverbial et le *ça* purement interjectif. Dans les exemples que voici, tout contact avec le sens adverbial est, en fait, rompu : *Dont dist chescun : or ça, or ça ! Pernon cest cors, si le tolon. — Or ça, mengeron nos ? — Or ça, dist elle, qui es tu ?* Enfin, dans le vers suivant de *Baudouin de Sebourg* (IX, 113), nous avons affaire à une valeur

1. *La Jalousie du Barbouillé*, sc. VI; voir encore *l'École des femmes*, II, 2 ; *Georges Dandin*, II, 8.

qui, à certains égards, a déjà quelque chose de très moderne : *Et Gaufrois s'escria : cha, ou sont mi ami ?*

Selon le processus connu, la signification initiale tend à être submergée par une valeur seconde.

Au XVIIe siècle, *çà* et *o(r)çà* servent à interpeller, exciter, encourager, exhorter ou convier :

Çà, messieurs les chevaux, payez-moi de ma peine ! — Çà, donnez-moi son manteau fourré, et des oreillers, que je l'accommode dans sa chaise (*Malade imaginaire* I, 6). — *O çà ! ma fille, je vais vous dire une nouvelle, où peut-être ne vous attendez-vous pas* (*ibid.*, I, 5). — *Oh çà ! je m'en vais vous faire voir quelque chose, moi* (*ibid.*, II, 8). — *Voyez-vous la petite rusée ? Oh çà, çà ! je vous pardonne pour cette fois-ci, pourvu que vous me disiez bien tout* (*ibid.*, II, 8[1]).

M. J. Orr[2], qui a bien vu que dans les expressions *quinze ans de ça* et *ça alors !* il s'est produit une « métasématisation » du mot *ça*, une « identification avec le pronom », attire aussi l'attention sur *o(r)ça* et, à côté d'exemples du XVIIe siècle où, selon lui, la « valeur locative de *ça* est encore sensible » [illustrée par l'exemple I, 5 du *Malade imaginaire*], il cite les deux exemples II, 8, « où la fonction à la fois exclamative et démonstrative du pronom moderne commence nettement à se dessiner ». D'une part, je pense qu'il n'y a pas de valeur locative (Argan ne dit pas à sa fille de s'approcher) ; d'autre part, c'est aller un peu vite en besogne : le processus de métasématisation ne s'effectuera que plus tard, quand le pronom *ça* aura pris pied solidement dans la langue courante. Dans les trois cas, *o(h) çà !* est bien l'interjection avec sa valeur « classique » ; G. Cayrou reproduit la définition du *Dictionnaire de l'Académie* de 1694, qui convient parfaitement : *Eh bien !...*

Le XVIIIe siècle conserve cet usage. Voltaire, par exemple, écrit dans *Candide* (*Œuvres*, éd. de la Pléiade, p. 223) :

Quand les deux curieux eurent pris congé de son Excellence : « Or çà, dit

1. Pour d'autres exemples, voir G. Cayrou, *Le français classique*, s. v. *çà* et *or*.

2. *De quelques survivances dans le français populaire*, dans *Essais de philologie moderne* (*1951*), Paris, 1953, p. 219-221. M. J. Orr est, à ma connaissance, le premier linguiste qui ait attiré clairement l'attention sur les phénomènes d'interférence entre *çà* adverbe et *ça* pronom. Mon étude était complètement rédigée quand j'ai pu lire, dans les *Mélanges Ch. Bruneau*, Genève, 1954, p. 29-34, un second article de M. J. Orr sur la même matière, *Réflexions sur le français* ça ; je ferai cependant les renvois nécessaires à cette note pénétrante, qui s'occupe surtout de l'expression *il y a de ça cinq ans*.

Candide à Martin, vous conviendrez que voilà le plus heureux de tous les hommes, car il est au-dessus de tout ce qu'il possède. »

Au XIXe siècle encore, sous la plume de Nerval [1] :

Vous m'avez demandé votre bonne aventure, et je vous l'ai dite, mais la glose y manquait... Ça, comment comprenez-vous le but élevé que j'ai donné à votre existence dans ma prédiction ? ou encore, *Ah çà ! maintenant, dans le cas où tu m'aurais écrit, il faudrait avoir la patience de recommencer, car les lettres arrivent bien peu en Orient* [2].

Mais, dans ce dernier exemple, il y a quelque chose de nouveau : *çà* est précédé de l'interjection *ah*, sans que le sens de l'expression soit modifié. Au XVIIe siècle, on trouve les graphies *o çà*, *ho çà* et même *oh çà*. On lit même parfois dans certaines éditions *oh ! çà* ; ainsi, dans la phrase suivante, attribuée au valet L'Olive :

Oh ! çà, Monsieur, quand vous serez sorti, voulez-vous que je laisse la porte ouverte [3] *?*

Il ne faut pas s'y laisser prendre : *çà* et *o(r)çà*, quelle que soit la graphie, sont des ressources du langage actif. Même dans ce passage de *Tartuffe* (II, 4) :

Ho çà ! n'ai-je pas lieu de me plaindre de vous ?

la locution *ho çà !* est là, essentiellement, pour exciter à répondre et non pour traduire une réaction affective.

L'exemple le plus ancien que je connaisse d'une combinaison de *çà* avec une véritable interjection affective est de Laclos :

Cependant si j'allais faire quelque chose qui ne fût pas bien, peut-être que M. Danceny lui-même n'aurait plus bonne idée de moi ! Oh ! ça, par exemple, j'aime encore mieux qu'il soit triste [4].

1. *La main enchantée*, dans *Œuvres*, éd. de la Pléiade, p. 488. Dans la traduction du *Don Quichotte*, de Viardot (1836), je note : *Ah çà ! que Votre Grâce fasse bien attention de compter les chèvres que passe le pêcheur.* (I, chap. XX : *Tenga vuestra merced cuenta en las cabras...*) et

Or çà, reprit Sancho, mettez maintenant au revers de la page la cédule pour les trois ânons. (I, chap. XXV : *Ea, pues, dijo Sancho, ponga vuestra merced en esotra vuelta la cédula de los tres pollinos.*)

2. *Lettre à son père*, 1843, *Œuvres*, *ibid.*, p. 876.

3. Dans *le Grondeur* (1691), de Brueys (*Théâtre des auteurs de second ordre, Comédies en prose*, t. V, Paris, 1816, p. 175) ; le valet veut amener son maître à répondre *oui* ou *non*.

4. Laclos, *Liaisons dangereuses*, XVI ; M. A. François cite ce passage (dans Brunot, *Hist. de la l. fr.*, VI, 1436) pour illustrer l'usage de *ça* pronom (!) chez Laclos. La mar-

Ici, pas de doute, nous avons affaire à un *oh ! ça* qui répond à une émotion subite. Or, la lettre dont il s'agit est de Cécile Volanges, de qui nous devrons bientôt caractériser le style et le langage. La marquise de Merteuil, qui lance une fois *oh ! ça*, observe, au contraire, le plus pur usage classique :

Oh ! ça, convenez qu'il y a plaisir à me parler raison ! (lettre LXXIV.)

L'un des faits les plus remarquables de l'histoire de *çà* interjection c'est que, au cours du XIXe siècle, le mot va passer définitivement du langage actif, auquel il appartient exclusivement au XVIIe siècle, au langage affectif [1]. A l'origine de cette évolution, qui aurait été bien difficile, sinon impossible, si *or* avait gardé sa consistance formelle et son intégrité sémantique, il y a la confusion *o(r)* — *oh !* [2]. Le premier élément de la locution, senti peu à peu comme véritable interjection « d'état d'âme », a entraîné l'ensemble dans le domaine du langage affectif. Dans la suite, à côté de *oh ! çà !* apparaîtra alors normalement la variante *ah ! çà !*

Ça pronom. — *Ça* pronom est certainement une forme seconde de *cela*. D'après M. A. Dauzat [3], la contraction seule ne pouvait donner que *sla* et il a fallu, pour aboutir au résultat connu, la confusion avec *çà*. Pour étayer son explication, M. A. Dauzat fait appel à l'expression *comme ci, comme ça* : mais c'est là une expression récente [4] et, d'ailleurs, *ci* n'est pas une contraction de *ceci* [5]. En réalité, la confusion avec l'adverbe *çà* a pu intervenir, mais elle n'était pas indispensable : *sa* est à *cela,* comme *pu* à *plus* dans la langue populaire [6], *sui* à *celui* dans la langue familière [7].

quise de Merteuil, qui n'emploie jamais *ça* pronom, use, comme on le verra un peu plus bas, de *oh ! ça* : ce serait déjà un argument suffisant pour prouver qu'il ne s'agit pas ici du pronom.

1. L'exemple de Laclos, vu sa date ancienne, ne confirme pas les considérations de Mad. Müller-Hauser (*La mise en relief d'une idée en français moderne*, Genève-Zürich, 1943, p. 137-138) sur les rapports qui existeraient entre *par exemple !* et *ça, par exemple !*

2. Le *Dict. de l'Acad. franç.*, éd. de 1694, dit, s. v. *ça* : « On dit encore *Or ça*, mais c'est en commençant et l'on ne prononce guère l'*r*, par un adoucissement de langage qui est commun à beaucoup de mots. » Le *Dict. de Trévoux*, 1771, reprend : « *Or ça* se dit encore pour encourager, mais en commençant seulement et sans prononcer l'*r*. »

3. *Grammaire raisonnée de la langue française*, p. 281.

4. Fin du XIXe siècle, d'après le dictionnaire étymologique de Bloch-Wartburg. Voir ci-dessous, p. 21.

5. Voir ci-dessous, p. 19 et ss.

6. Cf. F. Brunot, *Hist. de la l. fr.*, IV, 697.

7. Cf. Damourette et Pichon, *Essai de grammaire...*, § 2505.

Il est curieux de constater que *ça* pronom apparaît dans les textes au XVIIe siècle, à l'époque où *çà* adverbe vient de sortir de l'usage ou finit d'en sortir. D'après le *FEW* (IV, 443*a*), ce serait vers 1690; en réalité, on a relevé des témoignages antérieurs à cette date.

Ça est d'origine populaire. Parmi plusieurs exemples trouvés par Nisard dans des textes populaires du XVIIe siècle, le plus ancien est de 1649. On en trouve ensuite dans des lettres de grands écrivains. La Fontaine, le 10 septembre 1661, écrit à son ami M. de Maucroix :

Mme de B... a reçu un billet où on lui mande qu'on a de l'inquiétude pour M. Pellisson : si ça est, c'est encore un grand surcroît de malheur... [1].

Mme de Sévigné, qui, sauf erreur, use toujours de *cela*, rapporte, en se moquant, semble-t-il, du fâcheux qu'elle singe, dans une lettre de 1680 :

Je crains M. de Molac, qui est ici, et qui viendra encore me dire vingt fois de suite, comme il fit une fois que vous y étiez : « Vous deviez bien m'avertir de ça, vous deviez bien m'avertir de ça. » Vous souvient-il de cette sottise [2] *?*

F. Brunot et Ch. Bruneau [3] disent que *ça* « semble s'être répandu à la fois dans la langue familière des gens distingués et dans le parler populaire », et ils font comparaître la Jacqueline du *Médecin malgré lui* [4] *: Ah! que ça est bien dit, notre homme*, et le marquis de la Jeannotière, chez Voltaire. Mais ce second témoignage a peu de poids, car il s'agit justement d'un marquis de toute récente noblesse, hier homme du peuple. Il semble bien que *ça* ait été, à l'origine, uniquement populaire; il n'est entré que peu à peu dans la langue familière des gens distingués et est, d'ailleurs, resté un vulgarisme jusqu'au XXe siècle. Il est tout à fait caractéristique que Molière ne mette *ça* que dans la bouche de ses paysans : Pierrot, Charlotte et Mathurine en font un usage constant (*Don Juan*, 1665); de même, dans *le Médecin malgré lui*, Lucas (I, 5; II, 2; III, 3), Jacqueline (II, 4 : *ça est si biau*), Thibaut et Perrin (III, 2) [5].

1. Édition des Grands Écrivains de la France, t. IX, p. 353; mais, p. 473, par ex., il dira : « *Du reste, j'ai corrigé cela.* »

2. Éd. des Grands Écrivains de la France, t. VI, p. 395. Mme de Sévigné ne prend certainement pas *ça* à son propre compte Voici un passage où le *ça* aurait été irrésistiblement appelé : *Il me disoit hier au soir que, pendant la semaine sainte, il avait été si épouvantablement dévergondé, qu'il lui avoit pris un dégoût de tout cela, qui lui faisoit bondir le cœur ; il n'osoit y penser, il avoit envie de vomir.* (Lettre de 1671, éd. de la Pléiade, I, 264.) C'était l'occasion ou jamais ! — Sur ces premiers témoignages, voir F. Brunot, *Hist. de la l. fr.*, IV, 698. — Sur tout ce qui précède, voir aussi J. Orr, dans *Mél. Bruneau*, p. 28.

3. *Précis de grammaire historique de la langue française*, 3e éd., p. 251.

4. Première représentation, 6 août 1666.

5. Mais le paysan Lubin, dans *Georges Dandin* (1668) dit *cela* !

Au XVIIIe siècle, *ça* est toujours qualifié de « bas », « populaire », « familier » [1]. On peut préciser davantage, si l'on observe l'emploi qu'en fait Laclos, dans ses *Liaisons dangereuses*, vers 1780. Sauf erreur, *ça* pronom figure exclusivement dans la seule lettre d'Azolan, « chasseur » du vicomte de Valmont [2], et, à côté de *cela*, dans les lettres de Cécile Volanges [3]. Or, Cécile Volanges a quinze ans, elle vient de sortir « de pension » et appartient à la noblesse riche; les lettres de Cécile sont certainement les plus naturelles, les plus abandonnées ; la ténébreuse et diabolique marquise de Merteuil lui écrit, d'ailleurs, certain jour : « Voyez donc à soigner davantage votre style [4]. »

Ici encore, la Révolution française et le Romantisme semblent avoir joué un rôle important et même décisif. Chateaubriand, après 1815, écrit ce mot familier [5]. Béranger et Hugo [6] l'installent dans la langue écrite, tandis que Musset l'utilise plus rarement [7]. Flaubert le met dans la bouche de Ch. Bovary :

... *Je regrette d'être parti avant la fin, car ça commençait à m'amuser* [8].

Avec le naturalisme, il va de soi que *ça* apparaît bien plus souvent encore dans les textes : il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir n'importe quelle œuvre de Zola. Mais la grande fortune de *ça*, fortune « prolétarienne », date surtout du XXe siècle : la langue générale d'aujourd'hui en fait un usage qui, à première vue, peut paraître excessif et elle est en train de donner à *ça* ses lettres de noblesse définitives.

ÇA EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN.

Çà adverbe. — Il ne survit que dans des composés ou des expressions figées, qui appartiennent, pour la plupart, à la langue écrite et qui, d'ailleurs, sont rarement employées [9].

1. Cf. Brunot, *Hist.*, VI, 1436.
2. Lettre CVII (4 fois).
3. Voir, dans l'éd. de la Pléiade des œuvres de Laclos, les lettres XIV, XVI, XVIII, XXVII, XXIX, XXX, XXXIX, LV, LXXXII, LXXXVIII, XCIV, XCVII, CIX, CLVI. Dans la lettre XCVII, de deux pages et demie, il y a 9 *ça*. On trouve, par ex., *comme ça*, *ça n'est pas juste*, *ça sera*, etc.
4. Édition citée, p. 273.
5. Cf. Brunot, *Hist.*, XII, 311.
6. Pour Hugo, cf. Ch. Bruneau, dans Brunot, *Hist.*, XIII, 82.
7. *Fantasio*, I, II : *Donnez-moi un verre de ça.*
8. P. 321 de l'éd. Nelson.
9. Voir les grammaires et les dictionnaires.

Çà dit interjection. — On peut dire que le *çà* exhortatif du XVIIe siècle a disparu de l'usage. *Çà* est essentiellement, aujourd'hui, une interjection qui traduit une réaction affective du sujet parlant. Il exprime l'étonnement; selon le contexte, cet étonnement peut se teinter d'humeur, de mécontentement, de dépit, d'indignation ou de menace.

Dans ce cas, *çà* peut s'employer seul :

Çà, vous n'en faites jamais d'autres ! Vous me dites que vous ne voulez qu'une collation ! et puis vous ramenez du monde !

(Aragon, *Servitude et grandeur des Français*, p. 75; la servante à son curé.)

Plus souvent, *çà* est accompagné de *oh !*, ou de *ah !*, qui tend à se généraliser aux dépens de *oh !*, ou, plus nettement populaire, de *alors* (qui précède ou qui suit) :

« *Émile ? me dit-elle. Il est rentré à Paris, puis il a dû filer. Il y avait du sabotage à l'usine... — Oh ! ça, m'écriai-je, je suis bien sûr qu'Émile n'est pas un saboteur !* » (Aragon, *Serv.*, p. 17.)

« *Ah ça ! pensa Daniel avec horreur, elle a l'air reconnaissante, ma parole !* » *Comme Malvina, quand il l'avait rossée.* (Sartre, *L'âge de raison*, p. 104.)

A côté de Joseph, l'un des soldats sifflotait la Marseillaise. « *Alors, ça !* » *s'exclama Maurice, tout à coup catastrophé.* (Aragon, *Serv.*, p. 97.)

Boris but une gorgée de cognac et reposa le verre sur la table : « *Ça alors !* » *dit-il comme pour lui-même.* (Sartre, *L'âge de raison*, p. 222; Boris, étudiant, apprend que sa maîtresse, qu'il croyait morte, n'était qu'évanouie et c'est pour lui « renversant ».)

Mais si les locutions sont plus courantes que le *çà* isolé, il ne faut pas le considérer, dans les premières, comme un simple renforcement [1].

D'ailleurs, s'agit-il encore du *çà* interjectif?

Çà particule. — Il est des cas où *çà* n'est ni interjection, ni adverbe, ni pronom, mais une véritable particule qui sert à souligner ce qui est dit, à opérer une mise en relief, purement intellectuelle, de l'idée exprimée; en même temps, cette particule insiste sur le lien logique entre la phrase qu'elle introduit et ce qui précède. On pourrait dire que *çà* a, dans ce cas, la valeur de « je vous assure ».

1. Comme fait Mad. Müller-Hauser, *op. cit.*, p. 143. Si, à la rigueur, *çà* n'est pas indispensable à côté de *oh ! ah !*, il l'est avec *alors*, et il peut s'employer seul avec la même valeur que celle de la locution.

Il y avait là Émile.,. Ça, Émile a été parfait. (Aragon, *Serv.*, p. 10.)

Émile expliqua : « Une évasion collective... » Mes compagnons exultaient, mais ils les repoussèrent dans la cellule : rien que les politiques... Ça, ils râlaient. (Aragon, *Serv.*, p. 25.)

« *Je confisque, je confisque, quand le pays manque de matières grasses, votre compte est bon.* »

Ça, Pauline était effondrée. Son huile, vous comprenez. (Aragon, *Serv.*, p. 57.)

A qui M. André pourrait-il ne pas plaire ? — Il est charmant... çà... charmant ! (Gavault, *Service d'ami*, sc. 1; citation Sandfeld, *Syntaxe du fr. contemp.*, I, 270.)

M. A. Guibert, traduisant ces deux vers de F. García Lorca [1] :

— San Gabriel : Aquí me tienes
con tres clavos de alegría.

écrit :

— *Saint Gabriel : Ça, me voici*
avec trois clous de liesse.

Il semble que le traducteur ait voulu réaliser ainsi la mise en relief de *aquí*, assurée en espagnol par la place du mot.

Dans cette phrase de G. Duhamel, citée par Sandfeld (I, 271) :

Dufrêne, ça... j'ai toujours été bien avec lui ; mais il ne faut pas ... quoi ! qu'il nous embête... ça !

Le premier *ça* est la particule dont il est question ici, le second est l'interjection affective (qui apparaît aussi dans cet exemple oral :

Ne lui demandez pas un peu de courage ! Çà ! ; 28-III-1954.)

Dans des exemples pareils, *ha ça !* et *oh ça !* modifieraient considérablement la valeur de la communication, tandis que *alors ça* semble pouvoir remplir le même rôle que *çà* particule :

Les deux affamés égouttaient la soupière et l'un d'eux s'écria : « Et le second service ? »

Alors ça, la rigolade était complète. (Aragon, *Serv.*, p. 47.)

Avons-nous affaire à une survivance du *çà* classique ? On pourrait le croire un moment, si l'on consulte l'article *ça* du *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1694, qui nous dit, entre autres choses : « On dit aussi *ça* tout seul, en respondant ou consentant à ce que l'on est

1. Dans L. Parrot, *F. G. Lorca*, p. 144.

exhorté de faire; comme si quelqu'un disoit à un marchand, Monstrez-moy des estoffes, il respondroit *ça* pour dire qu'il les va monstrer. » Je pense, cependant, qu'il s'agit d'une valeur nouvelle, résultant de la « désaffectivation » de l'interjection affective, combinée peut-être, dans certains cas, avec un *ça* équivalant à *pour ça*.

Ça particule renforçative. — Du *çà* particule « articulatoire » indépendante, dont il vient d'être question, il faut probablement distinguer *ça* particule renforçative « appendiculaire », qui ne se joint qu'à *oui* ou *non* et à certains interrogatifs *qui*, *quand*, *pourquoi*, *comment*, *où*. Encore y aurait-il peut-être lieu de distinguer ici deux nuances, puisque, s'il s'agit des interrogatifs, on peut substituer à *ça* la particule *donc*, ce qui ne peut se faire avec *oui* et *non*. Dans ce dernier cas, *ça* est l'équivalent exact de l'archaïque *da*.

Enfin, vous êtes bien aise de vous payer vos dimanches ! — Ça oui ! Oh ! ça oui. (Lavedan, cit. Sandfeld, *Synt.*, I, 271.)

Mais tu viendras à l'enterrement ? — Ah ! oui, ça oui. (Guitry, cit. Sandfeld, *ibid.*)

Il était inquiet quand il est parti : il ne voudrait pas que cette bonne femme me démolisse. Ça oui : il va chercher des adresses, ça l'occupera. (Sartre, *L'âge de raison*, p. 75.)

Il faut lui rendre cette justice, ce n'est pas un hypocrite, ça non ! (Géraldy, cit. Sandfeld, *ibid.*)

Quand ça m'enlèverez-vous ? (Maupassant, *Bel Ami*, 367, cit. Sandfeld.)

Vous partez quand ça ? (Gleize, cit. Sandfeld.)

Puis quand ils m'ont dit : « Alors, viens avec nous », j'ai interrogé, où ça ? (Aragon, *Serv.*, p. 26.)

Dans ma cellule, je pensais tout le temps à Rosette. En Silésie. Où ça ? Dans les mines de sel, qui sait ? (*Ibid.*, p. 23.)

Ah ! Suzanne vient quand ça ? (Ex. oral, Damourette et Pichon, *Essai de grammaire...*, § 1385.)

Presque tous les grammairiens considèrent, sans discussion, que l'on a affaire ici à *ça*, *cela*. Seuls, Damourette et Pichon proposent de voir dans les alliances *qui ça*, *où ça ?* le strument (= adverbe de lieu) *çà*. Ils pourraient avoir raison, à condition de parler de *ça* particule, issu du *çà* adverbial. Malheureusement, ces auteurs se bornent à affirmer (§§ 1385 et 2473) et n'ont pas prévu la grave objection de fait qu'on peut avancer : c'est que, avec les interrogatifs du moins, les exemples anciens nous

offrent presque toujours *cela*. Dans ce dernier cas, on peut donc soutenir avec vraisemblance qu'il s'agit du *ça* pronominal substitué à *cela* [1].

Ça pronominal. — Populaire, puis familier, *ça* pronominal s'est imposé toujours davantage et l'on peut dire que, dans certaines conditions, il s'est installé aujourd'hui d'une manière définitive dans la langue courante, même à usage public, oral (exposés professoraux, conférences) ou écrit [2]. On l'évite encore, sauf en vue d'un effet concerté, dans le style très surveillé du discours châtié et de la langue écrite.

Cela et *ça* ne se distingueraient-ils aujourd'hui que par de légères nuances stylistiques ? Sandfeld (I, 258 et ss.) ne fait aucune distinction entre *cela* et *ça*; pour lui, les pronoms démonstratifs neutres sont *ce*, *ceci* et *cela*, et les exemples cités mêlent *cela* et *ça* [3]. D'autre part, en ce qui concerne Paris, Damourette et Pichon s'expriment comme suit (§ 2505) : « Les deux formes [*sà*] et [*sœlà*] s'équivalent dans l'usage; elles fonctionnent comme les muances d'un même vocable [*s(œl)à*] : ceci à tel point qu'on lit usuellement [*sà*] ce qui est écrit *cela*, et qu'on pense le plus souvent [*sà*] dans son langage intérieur, quand on écrit soi-même *cela*... Un mot encore sur la muance [*slà*]. On a vu que nous ne la considérions pas comme normale. A Paris et dans sa région, on ne l'entend que chez des sujets de petite culture, chez qui elle constitue un prétentionnisme. »

Mais n'y a-t-il pas une contradiction dans les déclarations mêmes de D. et P. ? Si on « lit usuellement *sà* » et si l'on « pense le plus souvent *sà* », n'est-ce pas que la muance *sà* l'emporte nettement sur l'autre, qu'elle soit *sœlà*, à Paris, ou *slà* dans d'autres régions ?

Un écrivain comme Aragon, qui prétend écrire selon l'usage de la langue parlée, illustre bien cet état de choses. Dans *Servitude et grandeur des Français*, il écrit surtout *ça*, mais aussi, assez souvent, *cela*; les deux formes paraissent aussi neutres — dans tous les sens du mot — l'une que l'autre; mais *cela* paraît être une sorte de substitut de *ça* et semble intervenir surtout pour éviter la répétition. On peut même noter une phrase comme celle-ci :

1. Voir ci-dessous, p. 19.

2. « Ils devraient dire en 1944 : « Notre défaite est juste puisqu'elle est » ; or, ça ils ne le disent pas. » (J. Benda, dans *NNRF*, 1954, p. 821).

3. Dans son compte rendu de l'ouvrage de K. Sandfeld, M. H. Yvon (*Revue de Philologie française*, 1929, p. 213-214) insiste sur le fait que la forme *cela* est « correcte et même recherchée », tandis que *ça* est « familière et vulgaire ».

Il ne voudrait pas que cela se sache. Mais moi... qu'est-ce que cela me fait que ça se sache ? (p. 174.)

En français moderne, le fait remarquable est l'expansion de *ça* (et non de *cela*) et, par voie de conséquence, le fait que *cela* est maintenant passé à la traîne, à tel point que, grâce à *ça*, on trouve parfois — confusion totale ou hypercorrectisme — *cela* dans des emplois où seul il ne serait jamais parvenu; mais on le trouve même où logiquement on ne l'attend pas.

Ça s'est répandu et continue à se répandre, de deux façons, semble-t-il. D'abord, en passant de la langue populaire à la langue familière d'où il est passé, ou passe, ou passera, selon les cas, un étage plus haut. En effet, dans la langue populaire, *ça*, ayant éliminé complètement *cela* depuis longtemps, a vu ses emplois se multiplier, et certains de ces emplois passent directement dans la langue familière, emplois que *cela* n'a jamais remplis, ni dans la langue surveillée ni dans la langue familière. D'autre part, *ça* se répand, en même temps, par expansion directe, une fois installé dans la langue courante. Souvent, d'ailleurs, les deux procès se combinent.

Quoi qu'il en soit, si *ça* repousse peu à peu *cela*, pris dans sa valeur pronominale pleine, il le concurrence davantage sur le terrain qu'il a en commun avec *ce* et il menace même celui-ci dans ses derniers réduits.

Sur la même page, Aragon écrit :

Et puis, si Pierrot avait été tué par les Allemands, ça aurait été le même tabac. (*Serv.*, p. 101.)

Si mon fils avait été tué par les Allemands, M. Grégoire Picot n'en aurait pas moins été collaborateur. Parce que, sans ça, cela aurait été le fils de quelqu'un d'autre la prochaine fois. (*Serv.*, p. 101.)

Ce dernier *cela* reflète-t-il l'usage, ou bien s'agit-il, de nouveau, d'une particularité du style d'Aragon ?

En tout cas, dans les phrases suivantes de Sartre :

Tu refuses de régulariser la situation, ça t'est bien facile. Si quelqu'un en souffre, ça n'est pas toi (*L'âge de raison*, 113) et :

Ça n'est pas ça que je voulais dire. (*Ibid.*, 264; dans la bouche d'un professeur de philosophie.)

Aragon lui-même écrirait-il *cela n'est pas* ?

Envahissant le domaine commun à *cela* et à *ce*, *ça* a donc atteint les formules présentatives elles-mêmes, y compris certaines combinaisons dans lesquelles *cela* ne s'était jamais installé.

Une servitude pèse encore, mais dans la langue familière, sur l'usage de *ça* devant les formes simples du verbe *être* commençant par *e* et devant *sont*.

Les syntaxes enseignent d'ordinaire que *ça* ne peut s'employer devant *est* que si le verbe *être* est pris dans son sens absolu (« être vraiment, exister »). La Fontaine écrivait déjà *si ça est* = si cela est vraiment, comme M. d'Horty dit (Gyp, *Amoureuse*, p. 25) : *Si ça était, je ne vous le dirais pas*, et comme R. Rolland met dans la bouche d'un ouvrier instruit : *Je ne dis pas ça, mon petit, pour nous faire valoir. Il n'y a pas de quoi ! Je dis, parce que ça est* [1].

Notons immédiatement que, dans ce cas, les deux mots sont mis en évidence par un léger arrêt de la voix et par l'accent d'insistance.

Mais qu'en est-il si *être* est auxiliaire ou s'il s'agit de la formule présentative ? La langue populaire a toujours connu *ça* dans ce cas. Le premier témoignage concernant *ça*, celui qu'a recueilli Nisard dans ses textes populaires du XVIIe siècle, porte justement *ça est faux*. Molière, on l'a vu, fait dire à Jacqueline *que ça est bien dit !* D'après H. Bauche (*Langage populaire*, 153) le français populaire très avancé tend à rendre cet emploi de *ça* général : *On verra voir si ça est vrai, ça !* et M. H. Frei (*Grammaire des fautes*, p. 208) a vu là une manifestation de la tendance à l'invariabilité en français populaire.

Dans la langue familière, rares sont les exemples qu'on a pu citer [2].

F. Brunot et M. A. Dauzat ont déclaré, chacun de leur côté, que *ça est vrai* est « aujourd'hui spécial à la Belgique », mais cette remarque manque de précision. A propos de *ça est* (« c'est »), M. Pohl [3] a noté avec beaucoup de justesse : « rare ou exceptionnel en France et en Wallonie, populaire à Bruxelles, courant dans les pays flamands jusque dans la bourgeoisie. *Ça* devant le verbe *être* au pluriel n'appartient, semble-t-il, qu'au français des Flamands. »

Cependant, malgré l'accord général de toutes les grammaires, dire que *ça* ne s'emploie pas ou ne peut s'employer devant les formes simples du verbe *être* n'est pas tout à fait exact. Non seulement la langue familière, mais même l'usage courant dira fort bien *Tout ça est si neuf* (Sartre,

1. *Clerambault*, éd. Ollendorf, p. 268. Ces deux derniers exemples cités par J. Pohl, dans sa thèse manuscrite (Bruxelles), *Témoignages sur le lexique des parlers français de Belgique*. Voir d'autres exemples cités dans toutes les grammaires.

2. Cf. M. Grevisse, *Le bon usage*, 5e éd., § 534, Rem. 1.

3. *Op. cit.*, t. V, p. 2.

L'âge de raison, 241), même si on proscrit *ça est si neuf*. Ce *tout ça est si neuf* de la langue familière d'aujourd'hui fait écho à *Monsieur, tout ça est trop bien dit pour moi* de Charlotte, paysanne du XVIIe siècle [1]. Il semble donc qu'une liaison phonique *ça est, ça était*, etc., trop intime heurte encore. *Tout ça est si neuf* est constitué de deux groupes rythmiques; *ça est si neuf*, d'un seul; l'accent de groupe, suivi de la très légère rupture de la chaîne parlée, joue ici le rôle que joue ailleurs l'élément proclitique ou enclitique intercalé. C'est pourquoi, même dans la langue familière, à côté de :

Eh bien! ça n'est plus ça... Non, ça n'est pas la peine (Sartre, *L'âge de raison*, 173),

on a toujours :

Aujourd'hui, c'est plus ça, la ferme. (Lavedan, cit. Sandfeld, I, 263; langue très familière [2].)

Voici une phrase qui accumule, non sans malaise, tous les cas dont il a été question, en même temps qu'elle nous montre le dernier réduit, à peu près inviolé, de la formule présentative (à côté de *ce que*) :

Il pensa : « Quand ça sera fini avec elle, je serai chaste, je ne veux plus d'histoires. Ça me dégoûte de faire l'amour. Pour être juste, ça n'est pas tant que ça me dégoûte, mais j'ai horreur de tomber dans les pommes. On ne sait plus ce qu'on fait, on se sent dominé et puis alors à quoi ça sert d'avoir choisi sa bonne femme, ça serait la même chose avec toutes, c'est du physiologique. (Sartre, *L'âge de raison*, p. 41.)

Ainsi, *ça* tend de plus en plus à se substituer à *cela* avec sa valeur pronominale pleine et à *cela-ce* avec valeur pronominale réduite, mais aussi à *ce* élément inconsistant des formules présentatives.

Selon un processus semblable à celui qui a marqué les succès de *ça* sur *ce*, *ça* a envahi le domaine commun à *cela-ce* et à *il* « neutre » ; mais, ici aussi, il est allé plus loin que cette première conquête.

1. *Don Juan*, II, 2.

2. Des raisons rythmiques de même ordre expliquent vraisemblablement que *ça peut être lui, ça pourrait être lui, ça doit être le moment* apparaissent plus familières — et même négligées — que *ça ne peut être que lui, ça ne doit pas être le moment*. Ainsi Mauriac fait dire à un médecin, à quelques lignes de distance : *Ce pouvait être la mort*, mais *ça ne peut être qu'un accident* (*Le désert de l'amour*, p. 203, cit. J. Hanse, *Dict. des difficultés gram. et lex.*, p. 151). On sait qu'il s'agit ici de la survivance de *ce* en position de sujet avec *pouvoir* ou *devoir* accompagnant le verbe *être*; pour la conscience linguistique d'aujourd'hui, on devrait plutôt dire qu'il s'agit de *pouvoir* et *devoir* « infixés » dans la locution présentative *c'est*.

Pour moi, ça m'est indifférent qu'il soit dans mon placard ou ailleurs. (Colette, cit. Sandfeld, I, 288.)

Ça n'est pas dit que nous trouverons tout de suite de la place dans le tramway. (Lévy, cit. Sandfeld, I, 287.)

Notez, dans ces deux exemples, les valeurs des variantes *cela, ce, il.*

A propos de cet usage, Sandfeld dit : « *cela* a supplanté *il* neutre dans tous les cas où le verbe en question est susceptible d'avoir un sujet personnel. » En réalité, ceci est simple constatation. Par ailleurs, si l'on peut se déclarer d'accord avec Sandfeld lorsqu'il s'agit d'exemples comme *Ça sent toujours l'oignon chez eux,* en sera-t-il encore de même avec des phrases comme celle-ci : *C'est-il fini? — Elle répondit : « Point encore ; ça gargouille toujours.* » ? On ne peut parler ici de « supplantation », il s'agit d'une véritable création.

Si l'on veut expliquer, il faut aller plus à fond. *Il* pronom neutre ne pouvait remplir son rôle parfaitement, à cause de la vitalité de *il* masculin, qui surgit tout naturellement, chaque fois que le contexte ne l'écarte pas de manière nette. Sandfeld oppose avec raison *Il n'arrêtera donc pas de neiger !* à *Il neige toujours? — Non, Madame, ça s'est arrêté.* A cause de cette servitude et de cette déficience, la langue s'est créé un outil grammatical nouveau, un pronom matériel ou pronom personnel neutre, avec toutes les valeurs sémantico-syntaxiques que peut revêtir un tel outil :

a) équivalent de *quelque chose,* soit qu'on ignore la véritable nature du sujet, soit qu'on ne veuille pas le désigner nettement :

Ça remue de nouveau dans le jardin. — Ça me brûle dans la poitrine. (Cit. Sandfeld.) — *Partout où ça éclatait.*

Notons cependant une différence de valeur entre *quelque chose remue, quelque chose éclate* et *ça remue, ça éclate* : *quelque chose* impose le sujet; *ça remue* insiste avant tout sur l'action verbale;

b) évoquant assez vaguement un sujet, mais comme enveloppé d'éléments divers ou de circonstances, de sorte que employer le substantif ou le pronom *il, elle,* restreindrait l'ampleur de la scène ou de l'événement ; au fond, ici encore, on n'insiste pas sur le sujet, connu ou indifférent, et c'est l'action qui est vue en gros plan :

Ça se brouille. Il va pleuvoir. (Lavedan, cit. Sandfeld.)

Ça cavale ! (maraîcher parisien, qui voulait insister sur la vitesse du train ; 28 mai 1950);

c) véritable sujet « interne », qui isole l'action verbale ou, si l'on veut, qui réalise l'expression absolue de l'action, de sorte que à côté de *Ça*

glisse fort dehors? (H. H., 20-XII-1950.) — *Le jour où M. Robert commencerait à ne plus être poli avec Grégoire, ça sentirait mauvais.* (Aragon, *Serv.*, 123),

on entend ou l'on lit :

Mais ça miaule le chat, quelque part! (Cit. Damourette et Pichon, § 2505.)

Ça travaille ferme là-bas (soldat français, mai 1950, voyant un groupe d'ouvriers s'affairer dans les champs).

...c'étaient des élancements, des vibrations qui s'enflent jusqu'à l'explosion; les objets allaient se rompre ou tomber d'apoplexie et ça criait, ça jurait ensemble, c'était la foire. (Sartre, *La mort dans l'âme*, p. 25.)

Ils enlèvent la poupée et Jacquot suivi du frangin qu'en a toujours un coup dans l'nez fonce à leur poursuite. Ça galope pendant cinq minutes, ca barde pendant trois et en fin de compte il délivre la mignonne. (R. Queneau, dans G. Picon, *Panorama de la nouv. litt.*, p. 337.)

...particulièrement dans les fins d'après-midi, quand il fait bien chaud et que ça bourdonne ferme dans la pièce endormie... (H. Michaux, *Nouvelles de l'Étranger*, Paris, 1953, p. 23.)

Partout où ça pédalait, on pouvait être assuré de le voir s'amener, et jamais lassé du spectacle. (Aragon, *Serv.*, p. 9.)

Il ne s'agit pas ici d'un collectif neutre, mais d'un véritable sujet interne; la personnalité du sujet est réduite au trait indiqué par le verbe et l'expression verbale prend ainsi une vivacité accrue. En latin, on dirait, par exemple, **pedalabatur!* Qu'on sente bien la différence entre *on travaille, on pédalait* (sujet indéfini, animé) [1] — *ça travaille, ça pédalait* (pronominal neutre, « inanimé ») — et, en parlant d'un enfant, par exemple, *ça pédale déjà comme un coureur chevronné* (pronom représentant).

Nous avons donc affaire à un emploi spécifique de *ça*, dont la nature véritable peut être dévoilée encore par l'analyse d'autres faits linguistiques.

L'emploi de *ça* comme représentant dans la mise en relief ne nous retiendra pas ici; il suffit de renvoyer aux travaux de K. Sandfeld, G. et R. Le Bidois, M.-L. Müller-Hauser. Nous nous arrêterons seulement aux phrases, tout au plus familières, du type *L'assurance, ça me connaît.*

1. Mais qui, dans la langue populaire, tend de plus en plus, comme on sait, à exprimer la première personne du pluriel; raison de plus, dans cette langue, du succès de *ça* avec la valeur définie ici.

Mad. Müller-Hauser [1] voit dans l'emploi de *ça* un automatisme : il s'agirait d'une tendance à l'uniformité, d'une paresse de l'esprit évitant la flexion. Il me semble que c'est l'inverse. Nous retrouvons ici le troisième pronom personnel, le neutre de la troisième personne. On n'oublie pas, pour la cause, *il, le, elle, la* et l'on dira toujours *La fille, elle me connaît*. C'est la distinction entre animé, masculin ou féminin, et inanimé.

Mad. Müller-Hauser continue : « La paresse de la flexion » est frappante dans les cas suivants, nullement populaires, tout juste familiers : *Entendons-nous. De mon grand-père, il me reste tout juste le nom, mais ça, je l'ai encore.*

C'est toujours le même phénomène linguistique ; notons d'ailleurs que *lui* aurait été équivoque et que, d'autre part, la forme fléchie *l'* est quand même présente. Sans reprise, on pourrait dire : *...mais j'ai encore ça* [2]. Comparez : *De ma famille il me reste tout juste mon grand-père, mais lui, je l'ai encore.*

Un professeur de philosophie, qui s'impatiente devant la cabine téléphonique, dit à la préposée :

Ça vient le téléphone? (Sartre, *L'âge de raison*, p. 224.)

Il neutre et *il* masculin sont impossibles ici ; *ça* est le représentant neutre, à valeur « synthétique [3] ». Voyez encore la différence entre *Il cuit, le rôti?* (le rôti est, si l'on peut dire, nettement circonscrit et visé) et *Ça cuit, le rôti?* (*cuire* est l'élément important, et il s'agit du rôti, avec sa sauce, etc.).

Autre indice : avec la construction réfléchie au sens passif — où il faut nécessairement un neutre — on reprend un nom de personne non défini par *ça* :

un amant laid, ça se cache [4].

Une autre preuve de la nature de ce *ça* a été donnée il y a plus de vingt ans par M. H. Frei, à l'occasion d'un autre problème. Il s'agit de faits de la langue populaire et restés tels jusqu'ici, mais c'est le même *ça* qui est en cause. Parlant du décumul de *qui* en *qu'il* ou en *qu'elle*, suivant le genre de l'antécédent animé, H. Frei continue : « Il y a un cas

1. *Op. cit.*, p. 176.

2. Les deux exemples qui sont produits ensuite par Mad. M.-H. ne prouvent rien, car nous avons affaire là à *ça* interjection ou particule.

3. Comp., au contraire : *Une lettre, père Azan ? — Oui, Monsieur, ça vient de Paris.*

4. Voir d'autres exemples chez Sandfeld, p. 295. Je traiterai ailleurs de l'emploi de *ça* désignant des personnes, problème particulier.

encore plus hardi. Lorsque l'antécédent est une chose ou une abstraction représentée par *cela* (*ça*), le décumul ne se fait plus en *qu'il* ou en *qu'elle*, mais en *que ça* : *Une seule chose que ça me rend le cafard, c'est que...* [1].

Comparons, pour en finir avec cette question :

Comme ils [les souliers] *sont petits ! Pourras-tu marcher avec ça ?*

Tes parents sont vieux ; pourras-tu marcher vite avec eux ?

Dans la langue familière *ça* n'a cependant pas éliminé complètement le *il* neutre. On a fait remarquer souvent qu'avec les verbes météorologiques proprement dits, *ça* reste tout à fait populaire et est évité : **ça pleut*, **ça neige*, mais, au sens figuré et avec reprise : *les appartements à louer, ça pleut maintenant*. On dira fort bien *ça tombe*, et Flaubert déjà écrit — mais il l'imprime en italiques — *Il ne fait pas chaud, ça pique !* [2]; mais avec *pleut* et *neige*, *ça* ne se justifie pas, fonctionnellement, et son emploi résulterait d'une extension d'ordre analogique. Avec *faire chaud*, *faire froid*, *ça* reprendrait sa valeur de démonstratif, redeviendrait « sujet agissant » et le sens de l'expression serait tout autre.

D'autre part, on continue à dire *il paraît*, etc. C'est que le fait important à noter est le suivant : *ça*, nominal neutre ou représentant neutre de la troisième personne, n'intervient, en principe — on pourrait dire : quand on se place au point de vue structurel — qu'avec les verbes d'action intransitifs. Ailleurs, il n'apparaît pas : c'est que, selon les cas, ou bien la valeur de pronom démonstratif s'impose naturellement, ou bien *il* neutre résiste (quand il n'y a pas de confusion possible avec *il* masculin).

Il faut donc dire que les pronoms de la troisième personne en français sont : *il, elle, on, il* « impersonnel », *ça*. Le *il* impersonnel ou neutre n'occupe plus que quelques positions [3] : c'est tout ce qui lui reste d'un usage autrefois assez étendu, puisqu'il « a appartenu à la syntaxe vivante du français jusqu'au XVIIe siècle [4] » ; *ça* s'est installé dans la case laissée vide.

Le *ça* pronominal livre aussi combat à ses homonymes, interjection et

1. Cf. H. Frei, *La grammaire des fautes*, p. 189. Voir aussi Damourette et Pichon, *op. cit.*, § 2510 (*il est ça*, correspondant étoffé de *il l'est*).

2. Éd. Nelson, p. 235.

3. Dont certaines sont des positions-clichés, tandis que d'autres restent fonctionnellement justifiées.

4. Brunot-Bruneau, *op. cit.*, p. 279.

particule. A l'occasion de ce télescopage, la puissance annexionniste de *ça* se manifeste. Il y en a un indice déjà bien significatif : le désarroi de l'usager et même du grammairien.

Alors que certains grammairiens font tous leurs efforts pour maintenir la distinction entre *ça*, *cela* et *çà* interjection ou particule, d'autres parlent du pronom alors qu'il s'agit de l'autre *çà*. Nous avons vu, par exemple [1], que M. A. François considérait comme un pronom le *ça* de *Oh ! ça, par exemple*, chez Laclos. Au chapitre consacré aux démonstratifs dans leur syntaxe, MM. W. von Wartburg et P. Zumthor écrivent : « *Ça*, employé seul, comme interjection servant à interpeller quelqu'un, est un archaïsme utilisé encore parfois dans la langue littéraire : *ah ça, est-ce que tu t'imagines ?* (Pailleron) [2]. » Mad. M.-L. Müller-Hauser (p. 176) parle de « la paresse de la flexion », à propos de la substitution de *ça* aux formes des pronoms personnels, et elle trouve qu'elle est frappante dans les cas suivants : [essayant une écharpe]... *Dieu, que ce jaune vous va bien, ah ! ça, je vous la mets de côté...*, ou encore *Vous avez vu ma voilette ? — Oh ! oui... ça, on la voit !* Mais il s'agit bel et bien du *ça* interjection ou particule.

Mais la confusion est aussi, faut-il le dire, dans la matière même (voir les études citées de M. J. Orr). La métasématisation s'accomplit et a été favorisée par des situations linguistiques où l'on peut interpréter *ça* comme pronom, parce que, en reprise surtout, il peut sembler se référer à d'autres mots :

Le Monsieur. — Je parie que vous serez militaire ?

Bob. — Oh ! ça, non ! parc'que maman dit toujours q' les officiers d'viennent crétins à trente ans. (Gyp, *Petit Bob.*, p. 46.)

L'abbé. — ...C'est un mot dont vous ignorez la valeur.

Bob. — Oh ! ça ! absolument ; mais c'est grand-père... (*Ibid.*, p. 265.)

[Madeleine à un homme qu'elle aime et qui veut se laisser pousser la barbe] *Ah ! ça, je vous le défends !* (Cit. Lia Wainstein, *L'expression du commandement dans le français actuel*, Helsinki, 1949, p. 54.)

Bob. — Après on tire à l'arc ; oh ! ça, ça m'a amusé. (Gyp, *Petit Bob*, 76.)

C'est donc l'abandon de Strasbourg... « *Ça non !* » (J. Joubert, *La libération de la France*, Paris, 1951, p. 181.)

... tu voudrais voir les Allemands au diable ! — Oh ! ça, oui ! s'écria-t-elle du fond du cœur. (Aragon, *Serv.*, p. 116.)

1. Voir ci-dessus, p. 3, note 4.
2. *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, 1947, § 824.

Il y a des exaltés partout, monsieur Robert, ça ne prouve rien. — Oh, ça ! ça ne prouve rien, dit l'autre, rien du tout. (Aragon., *Serv.*, p. 120.)

D'où :

Mais tu auras été le pire ennemi de mon ménage, de ma tranquillité. Cela, oui ! (Cit. Müller-Hauser, p. 118.)

La tendance à la généralisation s'exerce en même temps. Le sujet parlant en vient à sentir le pronom, même si le lien est extrêmement vague :

Naturellement, pas un mot de nos villes bombardées, des bombes... ! Ça, pas un mot ! (Aragon, *Serv.*, p. 111.)

La victoire est complète et évidente dans des phrases comme celle-ci :

Je m'ennuie avec cette beauté régulière. Ah cela, lui, Bubi, il est direct, au moins, il est direct. (Aragon., *Serv.*, p. 175 [1].)

Victoire d'autant plus facile que le pronom, sans le concours de circonstances particulières, peut jouer un rôle semblable à celui que nous analysons, du moins dans certains parlers [2]. Nos considérations sur la métasématisation ne concernent d'ailleurs que *oh çà !* et *ah çà !*, parce que l'histoire de ces expressions nous permet de conclure de façon assez sûre.

En ce qui concerne le *ça* renforçatif des interrogatifs et de *oui* et *non*, pour lequel beaucoup d'exemples du XIXe siècle offrent *cela* [3], s'agit-il vraiment du démonstratif ou d'une métasématisation plus ancienne que dans le cas de *ah çà ! oh çà !* ? Seule une enquête à travers le XVIIe et le XVIIIe siècles pourrait nous éclairer. Notons cependant déjà que dans *le Bourgeois gentilhomme* (Sic., VI) un personnage dit *Je ne sais pourquoi cela*, et Monsieur Jourdain *Comment cela ?* (I, 2) ; on ne peut parler de métasématisation à cette époque. Avec les interrogatifs, l'introduction du pronom démonstratif peut d'ailleurs, comme il a été dit, s'expliquer logiquement [4].

Enfin, *ça* s'est même créé un satellite en la personne de *ci*.

Grammaires et dictionnaires étymologiques considèrent qu'en dehors

1. Dans *Serv.*, Aragon imprime d'ailleurs : *ah ça !, ah ! ça, ah, ça !, oh, ça*, etc. ; *alors ça — alors, ça !*.

2. Cf. certaines valeurs de *çoula* dans le parler wallon de La Gleize (L. Remacle, *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, t. I, Paris, 1952, p. 371).

3. Voir, par ex., Sandfeld, *op. cit.*, I, § 178 ; G. et R. Le Bidois, *Syntaxe...*, I, § 196.

4. Voir ci-dessus, p. 9.

de *ci* adverbe, existe un *ci* pronom, résultat de la contraction de *ceci* [1]. Seuls, Damourette et Pichon ont, si l'on peut dire, vaguement hésité, tout en se contredisant vaguement. Au § 2474, à propos du strument (adv. de lieu) *ci*, ils disent : « ...il arrive que *ci* ait une valeur substantiveuse. Il en est notamment ainsi dans certaines locutions où il s'oppose à *ça* ou à *là*, ex. :

On sort de là-bas, ils disaient, il faut faire ci, il faut faire ça. (Marcel Aymé, *Gustalin*, IV, p. 45.)

Et de commencer à raconter bientôt tout fort dans sa boutique que l'Adèle, c'était jamais qu'une ci et une là, qu'elle viendrait lui crier sa honte chez elle. (G. Chevalier, *Clochemerle*, XVIII, p. 309.) »

Tandis que, au § 2504 : « Dans l'exemple suivant, *ci* semble provenir de *ceci* par un rapport analogue à celui par lequel *ça* provenait de *cela* :

Nous restions sur la grande route nationale et royale, disant : Si vous faites ci, il arrivera ça. Et l'on faisait ci. Et il arrivait ça. (Ch. Maurras, *la Politique, l'Action Française*, 9 déc., p. 1, col. 2.)

Il me semble qu'une contraction de *ceci* en *ci* — qui aurait d'ailleurs prêté à homonymie — n'a jamais existé. En tout cas, aucun exemple d'un pronom *ci* employé seul n'a jamais été cité; n'oublions pas, en outre, que *ceci* a disparu assez tôt de la langue populaire. *Ci*, adverbe, est souvent, surtout après la période ancienne de la langue, connecté avec *çà* (moins souvent, avec *là*).

Chançonnettes et serventois
S'an vont disant et ça et çi

(*Tournoi de Chauvency*, éd. Delbouille, v. 2346 et s.; erreur de traduction chez Godefroy [2].)

On faict cecy, on fait cela, on va par cy, on va par là (XVe s., *Coquill.*, cit. Littré, s. v. *ceci*.)

Ces éléments pouvaient entrer dans un emploi substantivé, favorisé par le jeu apophonique, bien connu en phonétique impressive [3]. Dès le moyen français, à une époque où il n'est pas question de penser aux

1. Cf. *Dict. étym.* de Bloch-Wartburg², de Dauzat; *FEW*, IV, 442 *b*; *Larousse du XXe siècle*; A. Dauzat, *Hist. de la l. fr.*, § 449; Brunot-Bruneau, *op. cit.*, p. 250.

2. Voir encore *God.*, IX, 190 *a* : *ci et ça* ou *ça et ci*; E. Lommatzsch dans *Jahrbuch für Philologie*, 1925, p. 211, note 1.

3. Comp. *et patati et patata*; voir M. Grammont, *Traité de phonétique*, Paris, 1933, p. 379.

pronoms, on trouve dans les *Sotties* : *sans ça ne sans cy*, « sans formalités » (*FEW*, IV, 423 *a*), avec, en plus, la confusion *si-ci* ; tout comme, par exemple :

Ma tant bonne femme est morte, qui estoyt la plus cecy, la plus cela qui feust au monde. (Rabelais, *Pant.*, II, 3, apud Littré, s. v. *ceci* [1].)

Dans la collection des G. E. F., l'éditeur des œuvres de Molière donne l'exemple suivant, pris au *Malade imaginaire* (II, 8), lorsqu'il veut illustrer l'usage de *ça* pronom :

Il lui disait tout ci, tout ça, qu'il l'aimait bien et qu'elle était la plus belle du monde.

A mon avis, il s'agit de *ci* et *ça* éléments déictiques joints à *tout*, comme *ci* et *là* dans *celui-ci*, *celui-là*, etc. [2], et il vaudrait mieux imprimer, avec certains éditeurs, *tout-ci*, *tout-ça*.

C'est à date récente que *ci* a été senti comme pronom, parce qu'il a été assimilé à *ça* pronom, phagocyteur de *çà*. L'expression *comme ci comme ça* est caractéristique à cet égard.

M. A. Dauzat [3] dit que *comme ça* est « une variante abrégée de *comme ci comme ça* ». Mais, chronologiquement, *comme ça* (*cela*) a précédé de loin *comme ci comme ça* [4]. De même, en wallon liégeois, en partant de *insi*, on a créé un *insi insa* « couci couci », sur le modèle des nombreuses formules apophoniques en *i-a* [5]. Au souvenir des associations *ci-çà*, adverbes, et par création apophonique, on a associé à *comme ça* (*cela*) un *comme ci* (tenu pour pronominal). En compensation, pourrait-on dire, *couci couci*

1. Comp. J. Orr, dans *Mél. Bruneau*, p. 34.

2. Comp. encore *Et par deça et par dela, Or vela-ci, or vela-là* (Geoffroi de Paris, *Six historical poems written in 1314-1318*, éd. Storer et Rochedieu, Chapel Hill, 1950, dans la pièce intitulée *Un songe*).

3. *Grammaire raisonnée de la langue française*, p. 283.

4. D'après Bloch-Wartburg [2] (s. v. *ce*) *comme ci comme ça* date de la fin du XIXe siécle. Littré, s. v *comme*, n'enregistre que *comme ça* (*cela*) ; de même le *Dict. français-anglais* de Fleming et Tibbins, 1877 ; le *Nouvel Alberti*, *Dict. fr.-it.*, Milan, 1855 ; le *Dict. fr.-flamand* de Van de Velde et Sleeckx, Bruxelles, 1864 ; le *Dict. fr.-anglais* de Hamilton et Legros, 1879.

Je trouve *comme ci comme ça* signalé, à côté de *comme ça*, dans le *Dict. de l'Acad. franç.* de 1878 ; le *Dict. fr.-allem.* de C. Sachs, 1881 ; le *Dict. fr.-esp.* de N. Fernandez Cuesta, Barcelone, 1885 ; le *Dict.* de Bescherelle de 1887 ; le *Dict. fr.-allem.* de A. Thibaut, 113e éd., 1888, s. v. *ça*.

5. Voir J. Haust, *Dict. liégeois*, s. v. *insi* ; L. Remacle en parlera aussi au t. II de sa syntaxe citée plus haut : c'est la lecture de son manuscrit qui m'a suggéré le rapprochement en question.

est concurrencé aujourd'hui par *couci couça*, modelé sur *comme ci comme ça* [1].

Ci a subi le même sort dans *ci et ça* et il est certainement senti comme pronom par la plupart des usagers :

Émile m'a expliqué les caractéristiques de son nouveau cheval-deux-places et les changements de vitesse et ci et ça.... (Aragon, *Serv.*, p. 11.)

Il n'y a donc pas lieu de recourir à une prétendue contraction de *ceci* : *ci* pronominal est un véritable satellite « métasématisé » de *ça*.

En conclusion, on peut dire, sans exagérer, que la fortune de *ça* en français moderne a été réellement prodigieuse.

Non seulement, nous parlons aujourd'hui à peu près comme les paysannes Charlotte et Mathurine du *Don Juan* de Molière, en ce qui regarde la substitution de *ça* à *cela*, mais, en outre, *ça* a entamé divers domaines qui lui étaient étrangers à l'origine, il a modifié la nature grammaticale de certains éléments avec lesquels, étymologiquement, il a peu de chose à voir et, enfin, pour répondre à certains besoins, il s'est créé des fonctions nouvelles. Au cours de ces actions et réactions, plusieurs phénomènes linguistiques se sont manifestés : émancipation sociale progressive, expansion de nature analogique, métasématisation, enrichissement d'origine fonctionnelle. On voit, une nouvelle fois, combien les faits de langage sont vivants, c'est-à-dire complexes et « impliqués ».

Albert HENRY.

1. Cf. Bloch-Wartburg [2], s. v. *couci*. Littré ne signale pas *couci couça* à côté de *couci couci* ; Thibaut, *Dict. fr.-all.*, 1888, id.